



*Vraie de nature et de cœur*



## Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Le temps des fêtes est un moment propice pour dresser le bilan de nos réalisations de la dernière année... et que de réalisations! L'adoption d'un plan d'aménagement durable; la mise en œuvre de la collecte des matières organiques; l'adoption des énoncés de mission, vision et valeurs de la municipalité, d'un emblème floral, d'une devise, du gentilé et d'une politique culturelle; l'inventaire du patrimoine immobilier; la tenue d'activités culturelles variées; l'installation des biblioboîtes; l'achat de défibrillateurs et d'un bateau de sauvetage nautique; l'aide aux associations de propriétaires riverains des lacs pour appuyer leurs efforts de protection de la qualité de

l'eau; l'aménagement du stationnement sur la Route 112; la reconnaissance du droit à un environnement sain appuyée par la Fondation David Suzuki... la liste est longue et témoigne bien de la volonté des élus, du personnel et des citoyens à ne négliger aucun aspect pour protéger et rehausser notre qualité de vie, à tous.

Le temps des fêtes est un bon moment pour témoigner de notre reconnaissance. J'en profite donc pour offrir nos plus sincères remerciements à tous les membres présents et passés du Service de sécurité incendie qui a été créé il y a 35 ans cette année. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur une équipe de pompiers et de premiers répondants

compétents, engagés et généreux et sur un directeur qui se dévoue corps et âme. Merci Paul. Merci à vous tous.

Bien sûr, je remercie également mes collègues du conseil, tous les membres du personnel et tous les bénévoles pour leur apport inestimable à la municipalité.

Le temps des fêtes nous donne l'occasion de marquer une pause dans nos tâches et nos soucis quotidiens, d'accorder un peu plus de place aux valeurs humaines et spirituelles. Solidarité, générosité, paix intérieure, espoir en ce qu'il y a de meilleur...

Lisette Maillé  
maïresse

*C'est de tout cœur  
que je vous souhaite,  
ainsi qu'à vos proches,  
de joyeuses fêtes  
et une année 2015  
heureuse et belle,  
sereine et chaleureuse.*



Ethel et Lawrence Powell devant l'atelier de forge à Peasley's Corner (autour de l'actuel emplacement du parc Fessenden), v. 1920. Gracieuseté de : Ether (Powell) Burnham

4<sup>e</sup> trimestre 2014

### Sommaire

Rapport de la mairesse .....	2
Vie communautaire.....	4
Vision stratégique.....	6
Chronique santé.....	7
Science-nature.....	8
Enviro-info.....	9
Échos administratifs.....	10
English content .....	12

Selon l'article 955 du *Code municipal*, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour son adoption, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité et, selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, rapport des montants reçus par les membres du conseil de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Je suis très heureuse de vous présenter un exposé général de la situation financière de la municipalité. Vous trouverez ci-dessous les résultats financiers pour l'exercice 2013, le dernier rapport des vérificateurs, le dernier programme triennal d'immobilisations et les projections pour l'exercice en cours. Suivront la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport de la situation financière ainsi que la rémunération accordée aux élus. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance de la situation financière courante de la municipalité et des orientations générales du prochain budget.

## États financiers 2013

### Fonds d'administration

Exercice se terminant le 31 décembre 2013

REVENUS	Budget	Réalisation
Revenus de fonctionnement	3 508 151 \$	3 920 796 \$
Revenu d'investissement	0 \$	272 118 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 508 151 \$</b>	<b>4 192 914 \$</b>
CHARGES		
Charges	3 563 573 \$	3 538 153 \$
Excédent de l'exercice	-55 422 \$	654 761 \$
moins Revenus d'investissement	0 \$	272 118 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	- 55 422 \$	382 643 \$
Conciliation à des fins fiscales	55 422 \$	-5 369 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	377 274 \$

## Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., comptables agréés, les présents états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

## Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2014, 2015 et 2016 s'élève à 1 339 127 \$. L'état des dépenses par projet pour 2014 se répartit ainsi :

Caserne incendie .....	25 117 \$
Camion citerne avec pompe .....	37 045 \$
Camion autopompe.....	41 863 \$
Chemin North (infrastructure).....	112 671 \$
*Rue du Lac-des-Sittelles .....	36 857 \$
*Rues Domaine Mont-Orford.....	31 875 \$
*Domaine Mont-Orford (expropriation).....	39 592 \$
Chemin North (pavage).....	50 167 \$
*Rues des Plaines, des Vignes.....	34 871 \$
*Rues des Sapins, des Myriques, des Joncs .....	28 151 \$
<b>Total .....</b>	<b>438 209 \$</b>
* à la charge du secteur	

## Projections pour l'exercice en cours

### Revenus prévus jusqu'au 31 décembre 2014

Taxe foncière générale .....	2 512 396 \$
Taxes, compensation et tarification .....	639 997 \$
Palements tenant lieu de taxes.....	22 540 \$
Transferts.....	41 189 \$
Services rendus aux organismes municipaux .....	215 263 \$
Imposition de droits .....	363 405 \$
Autres revenus.....	81 542 \$
<b>Total des revenus projetés .....</b>	<b>3 876 332 \$</b>

### Charges prévues jusqu'au 31 décembre 2014

Administration générale.....	951 627 \$
Sécurité publique.....	887 076 \$
Transport - réseau routier.....	676 574 \$
Hygiène du milieu/matières résiduelles.....	472 489 \$
Aménagement, urbanisme et développement.....	318 341 \$
Loisirs et culture.....	121 341 \$
Frais de financement.....	89 824 \$
<b>Total des charges projetées.....</b>	<b>3 569 391 \$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales .....</b>	<b>(2 174 \$)</b>
<b>Excédent de fonctionnement projeté pour 2014 .....</b>	<b>304 767 \$</b>

## Contrats

### Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Centre nautique Memphrémagog (Bateau de sauvetage nautique).....	34 060,01 \$
Excavation Stanley Mierzwinski (Déneigement et entretien - voirie).....	411 762,23 \$
Excavation G. Lapalme & Fils (Rechargement de la rue du Lac-des-Sittelles) .....	45 461,82 \$
Groupes Deslandes Fortin Inc. (Vidange des fosses septiques).....	123 497,58 \$
J.P. Cadrin & associés (Équilibrage du rôle 2015-2017) .....	44 840,24 \$
Les Entreprises Bourget Inc. (Épandage de chlorure de calcium) .....	34 507,68 \$
Régie interm. élimination déchets solides de Brome-Missisquoi (Enfouissement des matières résiduelles) .....	30 937,01 \$
Rehrig Pacific Compagnie (Achat de bacs pour la collecte des matières organiques).....	93 299,49 \$
Sani-Estrie inc. (Collecte et transport - matières résiduelles/récupérables).....	213 843,63 \$
SCU (Service conseil en urbanisme) .....	27 101,10 \$
<b>Total .....</b>	<b>1 059 310,79 \$</b>

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclu avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte **une dépense totale de plus de 25 000 \$.**

Monty Coulombe senc. (Conseillers juridiques) .....	31 626,19 \$
<b>Total .....</b>	<b>31 626,19 \$</b>

## Rémunération des élus

Pour l'année 2014, le salaire de base à la fonction de mairesse est de 30 700 \$ et celui rattaché à la fonction de conseiller de 10 233,34 \$.

L'allocation annuelle de dépenses à la fonction de mairesse est de 15 350 \$ et celle rattachée à la fonction de conseiller est de 5 116,66 \$.

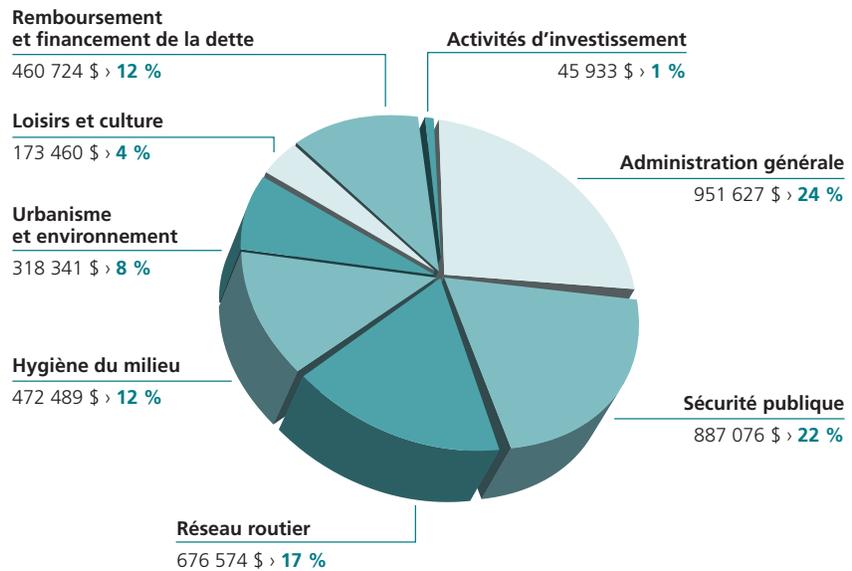
Le salaire de base versé par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog (MRC) à la fonction de mairesse pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil se chiffre pour l'année 2014, à 5 198,84 \$ et l'allocation non imposable de dépenses, à 2 599,42 \$. Ces montants comprennent la participation au comité administratif et au comité consultatif en développement durable de la MRC.

Le salaire de base versé par la Régie de police de Memphrémagog à la fonction de conseiller pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil d'administration devrait se chiffrer autour de 1 760 \$ pour l'année 2014.

## Situation financière courante

Selon les données dont nous disposons sur les activités financières au 31 octobre, nous prévoyons en 2014 des revenus de fonctionnement totalisant 3 876 332 \$ et des dépenses et affectations se chiffrant à 3 571 565 \$. Le présent exercice devrait donc se conclure par un excédent d'environ 305 000 \$, excédent qui s'explique d'une part, par des entrées de fonds supérieures à celles budgétées (taxes foncières [25 500 \$], droits de mutation [199 000 \$], subventions [18 000 \$] et autres revenus [14 000 \$]) et d'autre part, par un contrôle serré des charges.

La municipalité reste en excellente santé financière.



## Orientations générales pour 2015

**Planification stratégique** - La municipalité révisera en 2015, son plan d'urbanisme en vue d'assurer l'aménagement durable du territoire. Il est déjà prévu que le plan d'urbanisme fera l'objet de consultations dès le printemps et que tous les Austinois seront invités à y participer. Pour le moment, le conseil inscrira des sommes au budget 2015 en fonction des priorités et de l'incidence fiscale de chacune des initiatives que cela l'amènera à mettre en œuvre.

**Réseau routier** - Dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018, la municipalité recevra une somme de 768 278 \$, répartie sur cinq ans, pour l'amélioration de ses infrastructures de voirie locale. En 2015, le conseil évaluera différents scénarios et commandera les études d'ingénierie nécessaires en vue de la réalisation des travaux en 2016.

**Sécurité publique** - Le camion autopompe citerne qui date de 1980 ayant atteint la

fin de sa durée de vie utile, le conseil prévoit commander un remplacement au coût approximatif 350 000 \$ pour livraison et paiement en 2016.

**Hygiène du milieu** - Dans l'objectif d'améliorer encore plus les résultats de la municipalité en ce qui concerne la valorisation des matières résiduelles, le conseil travaille actuellement à l'élaboration de deux ententes pour la fourniture de nouveaux services plus efficaces. Selon toute vraisemblance, ces ententes (qui pourraient entrer en vigueur en 2015) n'auront pas une incidence fiscale importante pour les contribuables.

Notre quote-part à la Régie de police de Memphrémagog augmentera de 21 371 \$, ce qui représente un pourcentage de 3,6 %.

Bien que les budgets n'aient pas encore été adoptés à la MRC, les intentions affirmées du gouvernement d'abolir les CLD et d'autres structures régionales

nous obligeront à de profondes réflexions relativement aux projets que nous tenons à réaliser dans notre milieu.

Dans la même veine, il nous faudra aussi tenir compte d'autres coupures annoncées, telles que la réduction de la ristourne de la TVQ qui passera de 62,8 % à 50 %.

Nous dévoilerons les principaux projets de 2015 et nous adopterons le budget de fonctionnement ainsi que le plan d'immobilisations 2015-17 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 15 décembre 2014 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Je vous invite à venir assister à cette importante rencontre publique en grand nombre afin de connaître les orientations financières 2015 pour la municipalité.

Lisette Maillé  
Mairesse  
Austin, le 3 novembre 2014.

## Regroupement des artistes d'Austin

La salle des loisirs s'est refait une beauté! C'est pour mieux accueillir le regroupement des artistes, qui y tiendra dorénavant ses sessions de créativité. Toutes les personnes qui désirent explorer le monde des arts visuels – différents mediums sur différents supports – sont les bienvenues. Le statut d'artiste n'est **pas** un prérequis! Vous devez simplement vous inscrire auprès de l'agente de développement communautaire pour profiter du matériel mis en commun et participer à la création en groupe. *Surveillez les expositions que les créateurs organiseront dans la salle communautaire en 2015.*

## Chorale Les Voix du large

Grâce à notre choriste doyenne Tina Linde, les membres de la chorale ont appris le cantique néerlandais « Ere zij God ». C'était sans doute en contrepartie de lui avoir fait apprendre « 23 décembre » de Beau Dommage (et de lui faire chanter les paroles insensées *salut ti-cul on se r'verra le 7 janvier-é!*). Cela démontre comment le répertoire est monté. Les chansons sont choisies par les choristes, tour à tour, et quand une pièce convient à l'ensemble, notre maître de chœur la retravaille et nous fournit un montage audio pour chacune des voix. Contrairement aux autres chorales, l'objectif premier des Voix du large n'est pas d'offrir un grand concert annuel, mais plutôt d'offrir quelques pièces pour accompagner les événements municipaux. Nous pratiquons vraiment le plaisir de chanter ensemble!

## Tournée d'Halloween

Cette année encore, les enfants d'Austin ont été gâtés pour l'Halloween! Merci à tous ceux et celles qui choisissent d'apporter leurs bonbons au comité pour la distribution! Le comité de la politique familiale, nouvellement formé, a saisi l'occasion pour s'adresser aux parents et commencer à préparer les consultations qui auront lieu en 2015. Comme vous pouvez le voir, notre mairesse a bien voulu se prêter au jeu!



Photo : Blanche Paquette

## Bénévolat

Saviez-vous que le pourcentage de personnes bénévoles augmente plus au Québec que dans les autres provinces depuis 1997? La tradition de bénévolat existe de longue date à Austin. Certains Austinois sont plus engagés que d'autres, certains donnent plus de temps que d'autres. Chose certaine, tous les degrés d'implication sont possibles et utiles!

Vous souhaitez vous impliquer dans la municipalité, mais disposez de peu de temps? Vous avez des qualités, des connaissances ou des talents spéciaux dont vous aimeriez faire profiter d'autres personnes? Vous préféreriez donner un coup de main à partir de chez vous? Il y a une foule de petites tâches qui requièrent peu de temps ou d'engagement, mais qui contribuent tant à la réalisation de nos projets communautaires. Et les retombées sont tellement valorisantes!

## Le bénévole le plus assidu de l'été

Tous les joueurs de pétanque à Austin seront d'accord, Normand Desico n'a jamais failli à la tâche! Semaine après semaine, les joueurs furent conviés au jeu, voire même réconfortés lorsque le mauvais temps forçait l'annulation de la rencontre, par un bref message internet agrémenté d'une photo. Une bonne blague aidait à faire passer la pluie. Cultiver le sentiment d'appartenance, vous dites? C'est peut-être ce qui a conduit nos Austinois à la victoire lors de la partie disputée à St-Étienne de Bolton l'été dernier! Merci Normand et à la saison prochaine!



Exemple des courriels. Gracieuseté Normand Desico

## N'oubliez pas d'utiliser notre blogue...

Vous avez perdu votre chat? Vous offrez du covoiturage vers ou à partir d'Austin? Vous avez une tondeuse à vendre? Diffusez votre annonce par le truchement de notre nouveau service communautaire – tout à fait gratuit – Austin tout va bien, tenu par Marion Transetti, à <http://austintoutvabien.overblog.com/tag/babillard/>

## Samedi culturel

Plus de 60 personnes ont pris part aux visites des deux granges rondes le 27 septembre dernier. Ce fût une belle sortie! Voici d'ailleurs quelques-uns des commentaires qui nous ont été transmis.

« ...Remerciements chaleureux pour l'organisation du merveilleux après-midi de visites aux deux granges rondes. La coordination, l'historique et l'agréable compagnie nous ont permis d'apprendre tout en passant une très belle journée... Merci à tous ceux et celles engagés pour la culture à Austin! »

Suzanne Bélair & Daniel Fafard

« ...Je collectionne des moments magiques dans les Cantons de l'Est ... Quelle belle journée, quel panorama superbe avec des gens chaleureux et aimables... »

Andrea et Page Fairchild

« ...J'ai trouvé que la visite illustre bien ce phénomène où un paysage exceptionnel a été privatisé, car il n'est plus aujourd'hui visible de la route en raison des arbres. Ce phénomène s'applique aussi en matière de patrimoine. L'histoire du mouvement agricole des granges rondes est un peu oubliée par l'inaccessibilité (physique et/ou visuelle) au monument. Malgré cela, la grange a tout de même été bien entretenue par le propriétaire. »

Maxime Paquet

« ... d'avoir amené Hans et Angèle avec vous pour la visite de la grange ronde à Austin. Ils ont apprécié cette chance et nous ont régales de compliments pour votre gentillesse. Nous étions très heureux de vous accueillir et vous êtes toujours le bienvenu! Après tout - on est des voisins!! »

Sandra Jewett, présidente de l'Association du patrimoine de Potton

« ...Personnellement, j'aurais aimé avoir un peu plus d'informations sur la construction de la grange et sur le constructeur. Qui était Damase Dufresne? Je le connaissais, mais beaucoup de personnes n'en avaient aucune idée... On aurait pu situer la grange dans le contexte du Village de Gibraltar...En un mot, les personnes présentes auraient pu être informées de ce qui était là avant la grange ronde. Nonobstant tout ce qui précède, nous sommes contents d'y avoir participé. »

Maurice Langlois

NdR : La chose aurait été difficile dans le contexte. Cependant, le comité de rédaction sera heureux de fournir les compléments d'information souhaités dans un prochain bulletin.

Le comité organisateur félicite tous ceux qui ont répondu à l'invitation de covoiturer et remercie les guides accompagnateurs Hans Walsler à Potton de même que Louise Abbott et Don Fisher à Austin pour la qualité de leurs animations, ainsi que le Dr André Dupuy qui nous a généreusement ouvert ses portes.



Grange ronde à Austin. Photo : Maxime Paquet

## Soirées passion

**Des présentations gratuites et ouverte à tous!**

Salle communautaire d'Austin (21 chemin Millington) à 19 h

**Vendredi 23 janvier – Passion musique Beau Damage**

Jean-Claude Duff vous invite à redécouvrir ce groupe qui a marqué une époque charnière de notre mémoire collective. Apportez votre repas et vos boissons préférées.

**Vendredi 20 février – Passion voyage Vietnam, authentique et fabuleux**

Hélène Langlois et Denise Breton vous révèlent un univers authentique et fabuleux au hasard de leur voyage autonome au Vietnam.

**Vendredi 20 mars – Passion nature La tourbière Millington, un trésor!**

Caroline Daguët, biologiste, et Françoise Bricault, co-fondatrice de Conservation des Vallons de la serpentine, ont contribué à caractériser et à protéger l'un des joyaux écologiques d'Austin, où pousse l'aréthuse, notre emblème floral.

**Vendredi 10 avril – Passion musique Musique rétro de 1960 à 2000**

Musique rétro pour chanter et danser, en compagnie de Jacques Saint-Pierre. Apportez votre repas et vos boissons préférées.



Grange ronde à Potton. Photo : Blanche Paquette

Collaboration : Blanche Paquette, agente de développement communautaire. Pour toute information concernant les activités culturelles et communautaires, prière de communiquer avec Blanche, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca

## Municipalité amie des aînés (MADA) et politique familiale (PFM)

Collaboration : Jean Ranger

Comme nous l'annoncions dans le dernier bulletin, le comité de pilotage mis sur pied en septembre dernier pour élaborer une politique et un plan d'action MADA s'est rapidement mis en œuvre et, dès le départ, l'opportunité d'y joindre le volet de la politique familiale est apparue essentielle. Voici d'ailleurs la composition du comité :

Daphnée Poirier, *consultante*

Blanche Paquette, *agente de développement communautaire*

Jean Ranger, *conseiller municipal responsable MADA*

Marc D. Gagnon, *conseiller municipal, responsable de la PFM*

Lisette Maillé, *maîtresse*

Jean-Claude Duff, *conseiller municipal*

France Gauthier, *représentante des citoyens*

Anne-Marie Boire-Lavigne, *médecin de famille*

D'ici juin 2015, le comité a pour mandat d'identifier les besoins de la population, puis d'ici juin 2016, d'élaborer une politique et un plan d'action. Il va de soi que la consultation des citoyens sera de première importance et, à ce titre, vos commentaires et suggestions sont d'ores et déjà les bienvenus.

Pour vous guider dans vos réflexions, voici les sujets qui seront abordés au cours de cette démarche :

1. **L'habitat**, afin de faire la promotion de projets qui améliorent le chez-soi des citoyens,
2. **Le transport**, afin d'accroître la mobilité de tous les citoyens, mais des aînés en particulier,
3. **La participation sociale**, afin de favoriser la vie sociale et récréative et d'éviter l'isolement,
4. **Les loisirs et la vie culturelle**, afin de contribuer à l'épanouissement et à la créativité de tous,
5. **Les espaces extérieurs et les bâtiments**, afin d'offrir des environnements entretenus, sécuritaires et adaptés,
6. **Le soutien communautaire et les services de santé**, afin de mettre à la disposition des aînés une offre de soins adaptés,
7. **Les services de garde et de répit**,
8. **La communication et l'information**, afin de reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion de l'information.

Comme vous le constatez, nous aurons beaucoup de pain sur la planche au cours de la prochaine année. Soyez assurés que nous vous informerons régulièrement de l'état d'avancement de nos travaux, pour lesquels d'ailleurs nous comptons sur votre participation active puisque, après tout, l'objectif est d'élaborer une politique à l'image de la communauté austinoise.

## Révision du plan d'urbanisme

Le plan d'urbanisme est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique de la municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement du territoire. Dans le cadre du plan d'aménagement durable sur lequel elle planche depuis plusieurs mois, la municipalité entamera une refonte de son plan d'urbanisme et de ses règlements. Le but est d'arrimer les actions avec les souhaits et les préoccupations exprimés par les citoyens lors des consultations citoyennes pour la vision stratégique et de se doter des outils qui permettront de créer un milieu axé sur la qualité de vie.

Comme par le passé, la municipalité fera une démarche participative et inclusive de tous les groupes et les représentants du milieu. En plus de prendre en considération les caractéristiques du milieu et les nouvelles tendances en matière d'aménagement, l'exercice permettra d'actualiser certaines normes en vue, surtout, de préserver l'intégrité écologique du territoire. La démarche de consultation se déroulera en plusieurs étapes du printemps 2015 jusqu'au printemps 2016.

La première phase de consultation générale débutera, dès ce printemps, auprès de divers groupes d'intérêts de notre collectivité qui seront rencontrés séparément pour exprimer leurs opinions et leurs préoccupations sur les principaux thèmes d'intérêt public. La deuxième phase de consultation publique pour l'ensemble des citoyens aura lieu à l'automne ou à l'hiver 2015 en vue d'adopter le nouveau plan d'urbanisme et les règlements modifiés au printemps 2016.

### Bottin des produits et services

La mise à jour du bottin 2015 sera faite d'ici peu. Vous avez jusqu'au 23 janvier pour faire parvenir les textes et photos (meilleure résolution possible) de vos annonces à [bottin@municipalite.austin.qc.ca](mailto:bottin@municipalite.austin.qc.ca). Les nouvelles pages du bottin seront insérées dans l'enveloppe du compte de taxes.

#### Nouveaux annonceurs

**Manon Audette**, C.O., consultante en mentorat

Préparer son avenir après 50 ans! Orientation et projet de vie  
[manonaudette@axion.ca](mailto:manonaudette@axion.ca) — 450 297-4116

**Guylaine Fournier**, Entretien ménager et entretien paysager.

Personne d'expérience fiable, consciencieuse et efficace.

Référence disponible. — 819 847-2245

**Natalie Lévesque**, designer d'intérieur. Aménagement de cuisines et de salles de bains, décoration et relooking de vos pièces.  
Bureau : 450 330-7720 Cellulaire : 514 994-3320

Courriel : [design.nlevesque@gmail.com](mailto:design.nlevesque@gmail.com)

L'équipe du Bottin des produits et services souhaite une bonne et heureuse retraite à M. Serge Montigny, annonceur courtier immobilier.



## Le Resto d'Austin rouvrira en avril prochain!

Nicole Giguère habite Austin depuis cinq ans. L'an passé, elle a ouvert le Resto d'Austin dans la bâtisse où loge le bureau de poste sur le chemin Nicholas-Austin. Elle s'est vite rendu compte que comme activité de pré-retraite, c'était beaucoup trop de travail!

Sa fille Vicky Morin et Janyse Desgagnés, amies de longue date, qui cumulent des dizaines d'années d'expérience en restauration, ont décidé de prendre la relève. Elles sont donc devenues les dynamiques restauratrices qui vous ont offert un menu varié, cuisiné maison, avec des produits fraîcheur et locaux, joliment servi dans une ambiance sympathique et conviviale jusqu'à tout récemment. Leurs « boîtes à lunch santé » pour les randonneurs ont eu un succès immédiat. Pour en avoir commandé à plusieurs reprises lors d'événements communautaires, on peut dire que leurs pizzas étaient les meilleures en ville! Surtout quand on les accompagnait de la salade du chef : que des légumes frais et une vinaigrette maison avec ça!

« Nous fermons durant la basse saison pour mieux repartir au printemps », nous confie Janyse. Ce ne sont pas les projets qui manquent! Si vous avez aimé leur menu à la carte ou celui du jour, servi à l'intérieur ou sur la terrasse, attendez de goûter à ce qui se prépare. « Les produits locaux et frais resteront à l'honneur et nous comptons offrir des tables d'hôte les fins de semaine en collaboration avec les gîtes voisins. »

Vicky et Janyse tiennent à remercier leurs deux mamans qui sont souvent venues à la rescousse quand le nombre d'heures de travail devenait surhumain. Elles remercient aussi la population austinnoise pour leurs encouragements et leur fidélité. « Passez un bel hiver, mangez santé et surveillez la réouverture début avril! »

Collaboration : Blanche Paquette, agente de développement communautaire. Pour toute information concernant le bottin des produits et services, prière de communiquer avec Blanche, au 819-560-1822 ou à [blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca](mailto:blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca)

## Ça arrive rien qu'une fois par année!!!

Collaboration : Chantale Belhumeur, naturopathe

Voilà! Il est de retour ce temps de l'année où l'on souhaite à tous nos proches nos meilleurs vœux de santé. Cette année, pourquoi ne pas leur offrir directement dans leur assiette?

Le temps des fêtes est un temps de réjouissances. Nous nous accordons du temps, jouons avec les enfants, allons voir grand-maman et grand-papa, mangeons, buvons, nous couchons à des heures tardives et sommes complètement vannés le lendemain. Le foie en arrache, l'estomac est gonflé à bloc et les reins s'efforcent de filtrer et c'est sans compter les intestins qui sont complètement surchargés et débalancés. C'est ici que vous arrêtez votre lecture en vous disant : « Ah non! pas de morale, pas de restrictions! Je peux bien m'amuser! Ça arrive rien qu'une fois par année. » Si vous voulez manger, boire et fêter, d'accord! Mais pensez, au matin, à détoxifier.

- N'oubliez pas de bien vous hydrater... en eau! Cela permet à vos organes de bien fonctionner. Buvez-en beaucoup et buvez-en souvent. Ajoutez-y des oranges et du citron.
- Pensez également aux tisanes de plantes et/ou de citron.
- Évitez le trop-plein de sucres raffinés et les fromages gras qui engorgent le foie.
- Prenez le temps de finir votre verre de vin avant de le remplir, vous aurez un meilleur contrôle sur la quantité. Faites de même avec vos invités.
- Préférez les légumes vapeur ou en papillote qui sont à digestion beaucoup plus facile et évitez d'y ajouter une tonne de beurre.
- Incorporez beaucoup de légumes, verts surtout, à vos menus. Ils sont détoxifiants.
- Incorporez beaucoup de fruits, tels pamplemousses, citron, ananas et petits fruits, à votre alimentation.
- Préparez-vous des boissons fouettées (style smoothies) de fruits et légumes au déjeuner. Les enfants adorent ça! Vous avez le temps, vous êtes en congé.

Cette année, préparez-vous à l'avance en mangeant santé et en offrant la santé avec des aliments aux propriétés détoxifiantes, mais aussi amusantes. Ainsi, vous vous sentirez frais et dispo au matin, pourrez profiter pleinement de votre congé bien mérité et n'aurez pas à vous en faire pour votre tour de taille! Souvenez-vous que...

Les abus, c'est plaisant  
quand nous sommes dedans,  
mais le matin venu,  
la bedaine bien ventrue  
l'estomac dans les talons  
et la barre dans le front,  
alors que vous citez haut et fort, on ne m'y reprendra plus,  
il sera fort bienvenu,  
ce petit verre de jus!

Bon temps des fêtes!

# L'ours noir, de plus en plus présent!

Collaboration de Jean-Claude Duff

L'ours noir est la seule espèce d'ours qui habite dans les régions boisées du Québec. Sa présence en Estrie se fait sentir de plus en plus. Plusieurs personnes disent en avoir aperçu ici même ici à Austin récemment. Et l'on en entend souvent parler aux bulletins d'actualités à la télé.

Comme vous, il est intelligent, curieux et discret; donc, pas de panique! Il a des comportements beaucoup plus prévisibles qu'on peut le croire. En effet, aucun ours ne naît « ours à problème ». Sauf dans de très rares cas, ce sont les comportements inadéquats des êtres humains qui amènent certains ours à développer des comportements problématiques pour eux... et pour nous.

Manger est une obsession pour l'ours, car il doit accumuler des réserves de graisse en vue de son hibernation. Et comme la nourriture d'origine humaine est très concentrée et énergétique, elle devient vite payante pour lui. S'il découvre un tel approvisionnement facile, il l'utilisera pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines, tant qu'il y en aura. C'est pourquoi il est important de faire en sorte que l'ours n'associe pas la nourriture humaine avec de la nourriture facile à obtenir et, qu'en bout de ligne, il perde sa peur de l'humain. Car, c'est lorsque ce processus s'enclenche, que l'ours devient une source de problèmes.



## Comment ne pas les attirer :

L'ours est attiré près des maisons et des chalets surtout par les ordures ménagères et les mangeoires d'oiseaux. La nourriture pour animaux domestiques, les grilles de barbecue, les arbres fruitiers et les potagers sont aussi une source d'attraction. Si vous vivez dans un secteur boisé ou là où l'on voit des ours à l'occasion, voici quelques trucs pour les éviter ou réduire les problèmes qu'il peut occasionner :

- Entreposez les ordures dans un contenant à l'épreuve des ours ou dans un abri fermé (tel un garage ou un cabanon) jusqu'au jour de la collecte.
- Pour éviter les odeurs, nettoyez votre bac à ordures régulièrement et saupoudrez de la chaux éteinte dedans et autour et pensez aussi à rincer les contenants en plastique et les boîtes de conserve avant de les mettre aux recyclage.
- Ne mettez PAS de restants de viande, d'huile ou de gras de cuisson ou de produits laitiers dans votre compost. Utilisez plutôt votre nouveau bac de compostage industriel à cette fin. (Gardez les restes de viande au congélateur jusqu'au jour de la collecte des ordures.)
- Gardez la nourriture pour chat ou pour chien à l'intérieur ou conservez-la dans un contenant hermétique.
- Après avoir utilisé votre barbecue, nettoyez les grilles pour éliminer tout résidu de nourriture. Si c'est possible, entreposez votre barbecue à l'intérieur d'un abri fermé. Sinon, recouvrez-le d'une housse et mettez-le à l'abri des vents dominants, afin d'empêcher les odeurs de se propager.
- Cueillez tous les fruits des arbres fruitiers dès qu'ils atteignent la maturité et ramassez ceux qui sont tombés par terre.
- Un chien tenu attaché ou gardé dans un chenil et une sentinelle déclenchée par un détecteur de mouvement qui éclaire le pourtour de votre propriété (sans nuire aux voisins) sont un moyen d'empêcher les ours de venir rôder près de votre domicile.

## Comment éviter les affrontements :

- N'approchez jamais un ours. Dans la mesure du possible, gardez une distance d'au moins 100 m entre vous et l'ours.
- Si vous êtes avec des enfants, prenez-les dans vos bras et restez en groupe. (Vous paraîtrez plus gros et cela peut impressionner l'ours.)
- Restez calme. Cela pourrait aussi rassurer l'ours et faire diminuer son niveau de stress.
- Parlez calmement à l'ours. En entendant votre voix, l'ours saura que vous êtes un humain. Puisque l'ours noir vous croit plus fort que lui, il y a de bonnes chances qu'il parte.
- Ne partez pas à courir! Vous risquez de provoquer une poursuite et vous n'avez aucune chance de gagner contre un ours, en montée comme en descente.
- Ne lui tournez pas le dos. Éloignez-vous de côté ou de reculons, en le gardant à l'œil.
- Ne déposez pas votre sac à dos si vous en portez un, car il pourrait vous protéger en cas d'attaque.
- Si vous êtes relativement près de l'ours, laissez-lui de l'espace et ne lui bloquez pas le chemin. Laissez-lui le plus d'issues possible. Si vous êtes en groupe, restez ensemble et regroupez-vous pour qu'il ne se sente pas coincé.
- Si l'ours s'avance vers vous et démontre des signes de stress, il est probablement sur la défensive. C'est peut-être que vous êtes entré dans son « espace personnel » et qu'il craint pour sa sécurité ou celle de ses petits. Immobilisez-vous pour lui faire face. Ne criez pas et ne lui lancez rien. Si l'ours fonce vers vous, il y a de fortes chances qu'il essaie simplement de vous intimider et qu'il s'arrêtera avant d'arriver jusqu'à vous, fasse demi-tour et s'enfuit (on parle de « fausse charge »). Une fois qu'il s'est arrêté, recommencez à vous éloigner et parlez-lui d'une voix calme pour le rassurer. Cela devrait aider l'ours à se calmer et vous permettre de quitter les lieux.

Source : Parcs Canada et Sépaq

Photo : Jean-Claude Duff

## Notre travail récompensé!

La municipalité a remporté le prix Défi municipalités d'Actions RE-buts dans le cadre de la **Semaine québécoise de réduction des déchets 2014 (SQRD)**. L'édition 2014 de la SQRD avait été organisée sous le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire. « Considérant que 50 % du gaspillage alimentaire a lieu à la maison, il reste beaucoup de place à la sensibilisation et c'est chaque citoyen qui est interpellé. La quatorzième édition de cette semaine de sensibilisation a permis de faire connaître de belles initiatives de réduction qui demandent maintenant à être multipliées », précise Sébastien LeVasseur, président d'Action RE-buts.

La municipalité s'est démarquée pour la mise en œuvre de la collecte des matières organiques et pour la promotion de l'engagement citoyen dans ses activités de sensibilisation.

Félicitations à toute l'équipe, ça été un beau travail de coordination! Bravo à nos écoconseillères qui ont fait un travail admirable durant la tournée!



## Bacs bruns... première collecte

Lors de la première collecte de matières organiques le 10 novembre dernier, un grand nombre d'entre vous ont utilisé leur bac brun pour la première fois... et les résultats sont fort impressionnants. Ce jour-là, nous avons cueilli 13 400 kg de déchets ultimes (bac vert), mais nous avons détourné 6 050 kg de matières organiques (bac brun) de l'enfouissement. On peut dire que ce fut une belle récolte. Bravo!

N'oubliez pas! Privilégiez le compostage domestique et utilisez le bac brun pour les autres matières. Mais surtout, réduisons le gaspillage alimentaire!

Pour savoir comment trier les matières organiques, consultez l'aide-mémoire à [http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/GUIDE\\_DE\\_TRI\\_matières\\_organiques-fr.pdf](http://www.municipalite.austin.qc.ca/uploadaddir/files/GUIDE_DE_TRI_matières_organiques-fr.pdf)

### Astuce bac brun Où mettre la litière de chats?

Dans le bac brun! Et oui, c'est une matière qui peut être compostée dans le processus industriel. Et comme elle est très pesante, ça fait réellement baisser le tonnage des déchets ultimes!

## Écocentre de Magog

### Avez-vous votre étiquette?

Pour avoir accès à l'écocentre de Magog (situé au 520, rue St-Luc à Magog), vous devez présenter une étiquette d'accès numérotée. Si vous vous l'êtes déjà procuré et que vous désirez la renouveler pour 2015, vous n'avez qu'à communiquer avec l'administration (819 843-2388 ou [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)). Si vous ne vous l'êtes pas encore procurée, vous pouvez l'obtenir simplement en vous présentant à la mairie d'Austin avec une carte d'identité et une preuve de résidence.

Rappelons que l'étiquette est offerte gratuitement à nos citoyens, mais que la municipalité doit verser à Magog des frais de 18,61 \$ pour chaque Austinois inscrit. Il est donc très important que vous utilisiez le service une fois que vous vous êtes inscrit. Pour tout autre renseignement, consultez le dépliant sur l'accès à l'écocentre ainsi que l'aide-mémoire que vous trouverez en ligne à [www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/](http://www.municipalite.austin.qc.ca/fr/ecocentres/)

### Quelques précisions concernant la tarification à l'écocentre :

Textile, métaux, matière de collectes sélectives surdimensionnée, ordinateurs, pneus déjantés et pneus avec jantes	gratuit
Résidus verts en vrac, branches et résidus d'émondage attachés en paquet, bois naturel, gros rebuts endommagés ou réutilisables, matériaux de construction et matériaux non valorisables :	
coffre d'auto (plus ou moins 0,5 mètre cube)	10,00 \$
petite remorque (plus ou moins 1 mètre cube)	25,00 \$
mètre cube supplémentaire	33,50 \$
Résidus domestiques dangereux	aux frais de la municipalité

## Récupération des sapins naturels

À compter du lundi 12 janvier, la municipalité fera la cueillette des sapins naturels laissés en bordure de la route, à des fins de récupération écologique. Les sapins doivent être complètement débarrassés de leurs décorations.

## Un mot sur les animaux de compagnie

À la suite de la réception de plusieurs plaintes à ce sujet, nous souhaitons vous rappeler quelques clauses importantes du règlement municipal concernant le contrôle des animaux.

### Animaux autorisés

Le règlement permet au total, quatre petits animaux de compagnie par logement. On entend par « animal de compagnie », les chiens et chats, les petits mammifères (ex. cochons d'Inde, hamsters, lapins, souris, rats, gerbilles et furets), les poissons d'aquarium et les oiseaux de cage (ex. perruches, inséparables, serins, canaris, pinsons, tourterelles et colombes). Une exception : les exploitations agricoles où le nombre de chats n'est pas limité.

### Chiens

Bien qu'il soit permis à Toutou de se promener en liberté sur votre propriété, il doit être tenu en laisse dès qu'il en franchit les limites, car il est défendu de laisser errer les chiens sur un terrain privé, sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant. Et lorsque vous promenez votre chien, n'oubliez pas

d'apporter un sac pour ramasser les excréments : le civisme est de mise tant à la campagne qu'en ville!

### Port du médaillon

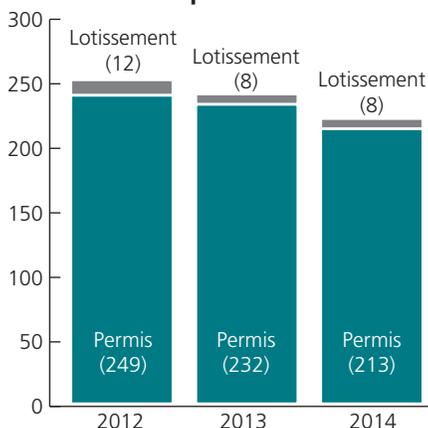
Le règlement exige que les chiens et chats portent un médaillon émis par la SPA de l'Estrie. Le port du médaillon offre à votre petit compagnon l'assurance qu'il sera identifié s'il se retrouve dans une impasse, qu'il soit perdu, blessé ou en détresse. Vous pouvez vous procurer le médaillon gratuitement à l'hôtel de ville.

### Application du règlement

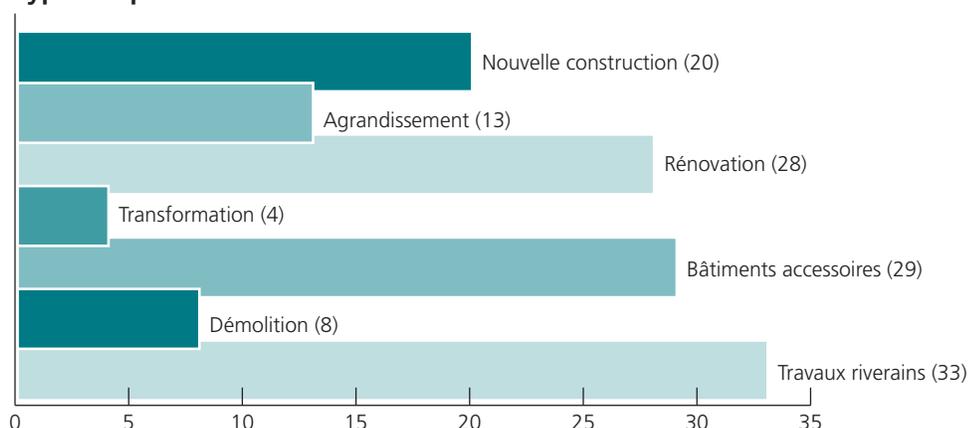
C'est la SPA de l'Estrie qui a le mandat d'appliquer le règlement municipal. Pour toute question ou pour signaler un animal perdu ou trouvé, un cas de nuisance ou un acte cruel envers un animal, communiquez directement avec la SPA au 819 821-4727. Vous pouvez également consulter son site web au <http://www.spaestrie.qc.ca/> pour prendre connaissance de la gamme de services offerts par cet organisme.

## Quelques chiffres du service d'urbanisme

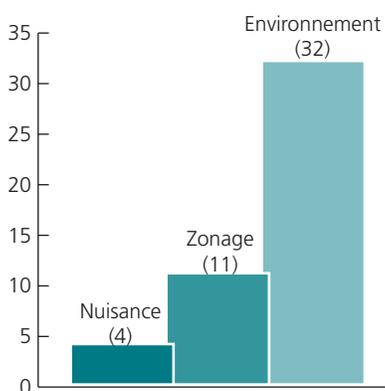
Nombre de permis et certificats



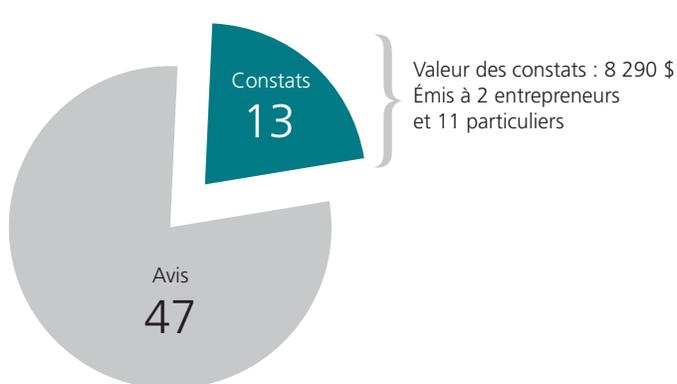
Types de permis et certificats



Avis d'infraction en 2014



Infractions en 2014





Linda Beaudoin célèbre récemment ses 25 ans de service à la municipalité. Embauchée le 23 octobre 1989 – sur une base temporaire! – pour aider la secrétaire-trésorière avec les activités reliées à la taxation, elle est vite devenue indispensable. Son professionnalisme, sa rigueur et son efficacité jumelés à sa personnalité très agréable en font une employée très appréciée des citoyens et de ses collègues. Félicitations Linda!

## Séances du conseil

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015. Les séances ont lieu le lundi, sauf exception, et débutent à 19 h : 12 janvier • 2 février • 2 mars • mardi 7 avril (congé de Pâques) • 4 mai • 1<sup>er</sup> juin • 6 juillet • 3 août • mardi 8 septembre (fête du Travail) • 5 octobre • 2 novembre • 7 décembre.

## Horaire des fêtes

Les bureaux de l'hôtel de ville fermeront le 23 décembre à 16 h 30 et rouvriront le 5 janvier à 8 h 30.

Pour tout problème de voirie, appelez au 819-820-5928 ou 819 843-2388.

Pour les demandes de permis de brûlage à ciel ouvert (message préenregistré), appelez au 819 843-0000.

Pour toute urgence (incendies, accidents ou situations qui demandent l'intervention des premiers répondants), composez le 911.

## Hydro-Québec

### Composer le 911

Vous devez composer le 911 lorsque vous jugez que la situation dont vous êtes témoin représente un danger imminent pour la vie d'une personne ou risque potentiel pour la sécurité publique. Exemples :

- Fils électriques sectionnés
- Fils électriques accessibles sans l'aide d'une échelle
- Transformateur ou poteau en feu
- Fuite de gaz
- Accident de la route

### Signaler une panne

Toute panne doit être signalée au service Pannes et urgences d'Hydro-Québec : 1 800 790-2424

Signalez la panne dès qu'elle survient : les appels permettent de déterminer plus précisément l'emplacement et l'ampleur d'un événement sur le réseau. Ne tenez jamais pour acquis qu'Hydro-Québec sait qu'il y a une panne d'électricité.

Utilisez le même numéro pour demander l'intervention d'une équipe pour les cas non urgents (ex. branche tombée sur le réseau, présence d'un animal ou d'un objet sur un fil ou un équipement, ouverture d'un fusible, variations de tension, etc.).

## Calendrier

**12 janvier** - Cueillette des sapins naturels

**12 janvier** - Assemblée du conseil

**23 janvier** - Passion chanson, salle communautaire, 19 h

**7 février** - Plaisirs d'hiver, à partir de 12 h 30, au parc municipal

**20 février** - Passion voyage, salle communautaire, 19 h

**28 février** - Documentaire Watermark, salle communautaire, 13 h

**2 mars** - Assemblée du conseil

**20 mars** - Passion nature, salle communautaire, 19 h

**21 mars** - Documentaire Gasland, salle communautaire, 13 h

**28 mars** - Une heure pour la Terre! Éteignez vos lumières entre 20 h 30 et 21 h 30

**10 avril** - Passion musique, salle communautaire, 19 h

**11 avril** - Conférence, salle du conseil, 10 h

**11 avril** - Card Party East Bolton Cemetary Association, salle communautaire, 13 h

**17 avril** - Fête de reconnaissance des bénévoles, salle communautaire

**24 avril** - Bingo, salle communautaire, 19 h

Consultez le calendrier à jour sur le site Web [www.municipalite.austin.qc.ca](http://www.municipalite.austin.qc.ca)

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0  
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211  
Courriel : [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)  
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>



*Vraie de nature et de cœur*



## Word from the mayor

Dear fellow citizens,

The holiday period is an opportune moment to look back at our accomplishments of the last year... and there are so many of them! The adoption of our Mission, Vision, and Values statement, floral emblem, motto, and cultural policy; the implementation of organic waste collection (brown bin); the inventory of our heritage buildings; the organization of varied cultural activities; the installation of Little Free Libraries; the purchase of 2 defibrillators and of a water rescue boat; the financial assistance to lake associations in support of their efforts to protect water quality; the construction of a parking lot on Route 112; the adoption of a sustainable development plan; the recognition

of everyone’s right to a healthy environment, as supported by the David Suzuki Foundation... the list is long and impressive. It testifies to the willingness of Council, personnel and citizens to spare no effort to protect and improve the quality of life for all of us.

The holiday period is also a good time to evoke our gratitude. So I would like to offer my most sincere thanks to all members, past and present, of the Fire Department which celebrated its 35<sup>th</sup> anniversary this year. We are indeed very fortunate to be able to rely on a team of firefighters and first responders who are skilled, committed and generous as well as on a Fire Chief who is totally

dedicated to his job. Thank you Paul. Thank you all.

Needless to say, I am also grateful to my fellow-councillors, staff members and all the volunteers who contribute so much to our community.

Lastly, as the holiday period allows us to take a break from our daily routines and worries, let us give a greater place to human and spiritual values and be guided by solidarity, generosity, inner peace, and hope in what is best in the world...

Lisette Maillé  
Mayor

*Heartfelt Wishes  
for a Joyous  
Holiday Season  
and a very  
Happy New Year,  
to you and  
your loved ones.*



Ethel and Lawrence Powell in front of the blacksmith shop that was located at Peasley’s Corner (around what is now Fessenden park), circa 1920. Donator of photo: Ether (Powell) Burnham

Fourth quarter 2014	
<b>Content</b>	
Mayor’s report.....	2
News from the town hall .....	4

## Mayor's report

In accordance with section 955 of the *Municipal Code of Quebec*, the mayor must make a report to council of the financial position of the municipality at least four weeks before the budget is tabled for adoption and, in accordance with section 11 of the *Act Respecting the Remuneration of Elected Municipal Officers*, must include in this report the remuneration and expense allowance payable to council members by the municipality, a mandatory body of the municipality or a supramunicipal body.

I am very pleased to present a general account of the Municipality's financial situation. You will find below the financial statement and auditors' report for fiscal year 2013, the latest three-year capital expenditure program and the forecast for the current fiscal year, followed by the list of contracts involving an expenditure exceeding \$25,000 awarded since the last annual report was tabled and a statement of the remuneration paid to the members of council. Finally, I invite you to take a moment to read my assessment of the municipality's current financial situation and the general outlook for next year's budget.

## 2013 Financial statement

### Operating fund

Fiscal year ending december 31<sup>st</sup> 2013

REVENUE	Budget	Actual
Operating revenue	3,508,151	3,920,796
Investment revenue	-	272,118
<b>Total revenue</b>	<b>3,508,151</b>	<b>4,192,914</b>
EXPENSES		
Expenses	3,563,573	3,538,153
Surplus for fiscal period	-55,422	654,761
less Investment revenue	-	272,118
Operating surplus before reconciliation for tax purposes	- 55,422	382,643
Reconciliation for tax purposes	55,422	-5,369
Operating surplus after reconciliation for tax purposes	-	377,274

### Auditors' report

As stated in the report of the auditors, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., Chartered Accountants, this financial statement accurately presents, in all important aspects, the municipality's financial situation at December 31st 2013, as well as the results of its operations for the fiscal year ended on that date, in accordance with generally recognized accounting principles for municipal accounting in Quebec.

## Three-year capital expenditure program

The three-year capital expenditure program adopted for the years 2014, 2015 and 2016 totals \$1,339,127. Expenditures for 2014 were apportioned as follows:

Fire station.....	25,117
Tanker with pump.....	37,045
Pumper.....	41,863
North Road (infrastructure).....	112,671
*Lac-des-Sittelles street.....	36,857
*Domaine Mont-Orford (streets).....	31,875
*Domaine Mont-Orford (expropriation).....	39,592
North Road (paving).....	50,167
*des Plaines and des Vignes streets.....	34,871
*des Sapins, des Myriques and des Joncs streets.....	28,151
<b>Total .....</b>	<b>438,209</b>
*Repaid by means of local improvement taxes	

## Forecast for the current fiscal year

### Revenue projected at December 31<sup>st</sup> 2014

General property tax.....	2,512,396
Charges for municipal services.....	639,997
Compensations in lieu of taxes.....	22,540
Transfers.....	41,189
Services rendered to municipal bodies.....	215,263
Fees and duties.....	363,405
Other revenue.....	81,542
<b>Total revenue projected .....</b>	<b>3,876,332</b>

### Expenses projected at December 31<sup>st</sup> 2014

General administration.....	951,627
Public security.....	887,076
Transportation – road network.....	676,574
Environmental sanitation/waste.....	472,489
Land use planning and development.....	318,341
Recreation and culture.....	173,460
Financing charges.....	89,824
<b>Total expenses projected .....</b>	<b>3,569,391</b>
<b>Reconciliation for tax purposes.....</b>	<b>( 2,174)</b>
<b>Operating surplus projected for fiscal year 2014.....</b>	<b>304,767</b>

## Contracts

### Contracts involving an expenditure exceeding \$25,000:

Centre nautique Memphrémagog (Purchase of rescue boat).....	34,060.01
Excavation Stanley Mierzwinski (Snow removal and road maintenance work).....	411,762.23
Excavation G. Lapalme & Fils (Re-gravelling of Lac-des-Sittelles street).....	45,461.82
Groupes Deslandes Fortin Inc. (Emptying of septic tanks).....	123,497.58
J.P. Cadrin & associés (Balancing of the 2015-2017 valuation roll of immovables).....	44,840.24
Les Entreprises Bourget Inc. (Supply and spreading of dust control agent).....	34,507.68
Régie interm. élimination déchets solides de Brome-Missisquoi (Waste burial).....	30,937.01
Rehrig Pacific Company (Purchase of brown bins for the organic waste collection).....	93,299.49
Sani-Estrie inc. (Household waste collection and transportation).....	213,843.63
SCU (Consulting services in land use planning and development).....	27,101.10
<b>Total .....</b>	<b>1,059,310.79</b>

### Contracts involving an expense exceeding \$2,000 entered into with a same contractor when the sum of these contracts involves a total expense of over \$25,000:

Monty Coulombe senc. (legal advisors).....	31,626.19
<b>Total .....</b>	<b>31,626.19</b>

## Remuneration of council members

In 2014, the mayor receives a base salary of \$30,700 while the base salary for the office of councillor is set at \$10,233.34.

The mayor's annual expense allowance is set at \$15,350 while each councillor receives an allowance of \$5,116.66.

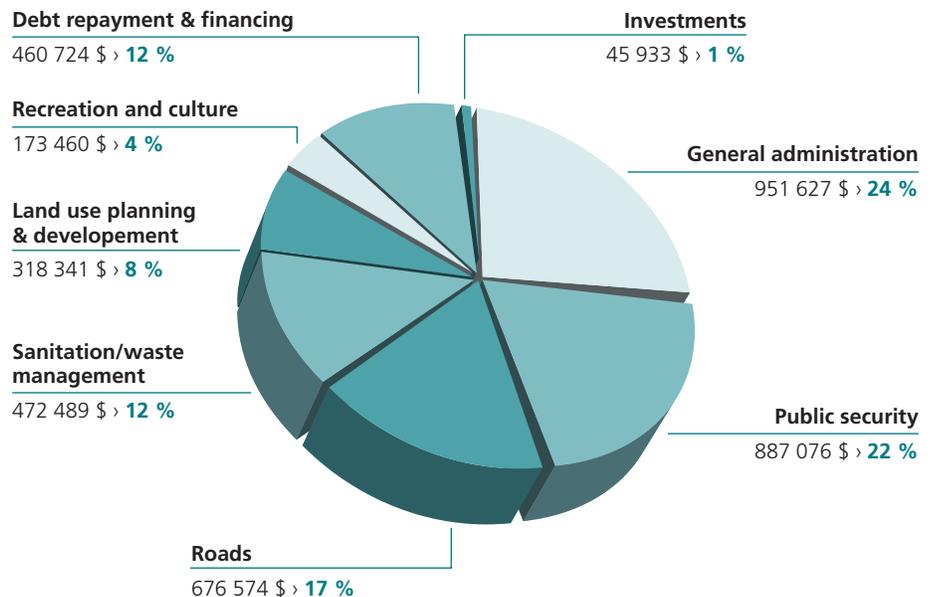
In 2014, a base salary of \$5,198.84 was paid by the Regional County Municipality of Memphremagog ("the MRC") to the Mayor of Austin to represent her municipality at the MRC Council. She also received a non-taxable allowance for expenses of \$2,599.42. These amounts include her participation on the MRC's Executive Committee and Sustainable Development Advisory Committee.

A base salary of approximately \$1,760 will be paid in 2014 by the Régie de police de Memphremagog to the Austin councillor representing the municipality on its Board of Directors.

## Current financial situation

Based on the financial data available at October 31st 2014, we can expect operating revenues of \$3,876,332; expenses and allocations should total about \$3,571,565. Our current fiscal year, therefore, should produce a surplus of approximately \$305,000, due in part by higher than budgeted revenues (property taxes [\$25,500], transfer duties [\$199,000], grants [\$18,000] and other revenues [\$14,000]) and by a tight control over expenses.

The municipality remains in excellent shape financially.



## General outlook for 2015

**Strategic planning** - In 2015, the Municipality will revise its Planning Program to ensure the sustainable development of the territory. Public consultations will be held in the spring and all Austin citizens will be invited to participate. For the time being, Council shall include funds in the 2015 budget based on priorities that will be set and on the fiscal impact of the different initiatives that will be implemented.

**Roads** - Under the 2014-2018 Tax on Fuel and Quebec Contribution Program (TECQ), the municipality is eligible for a \$768,278 grant, payable over 5 years, to upgrade the local road infrastructure. In 2015, Council shall assess different scenarios and order the required engineering studies so that the work can be undertaken in 2016.

**Public security** - Our 1980 pumper/tanker truck has reached the end of its useful life. Council is planning to

order a replacement in 2015, at a cost of approximately \$350,000, for payment and delivery in 2016.

**Sanitation/waste management** - Always striving to improve the Municipality's performance in terms of residual waste reclamation, Council is presently contemplating a couple of agreements to introduce new, more efficient services. These agreements - which could come into force in 2015 - are not expected to have a significant fiscal impact on our taxpayers.

Our annual contribution to the Régie de police de Memphremagog will increase by \$21,371 or 3.6%.

Even though the MRC's budgets have not yet been adopted, the Quebec Government's stated intention to abolish local development centres (CLDs) and other regional structures will constrain us to carefully reconsider the projects

that we wish to implement in our communities.

Similarly, we shall also have to take into account the other announced cost-cutting measures such as the rollback, from 62.8% to 50%, of the QST that municipalities were entitled to.

We shall disclose the major projects proposed for 2015 and adopt the municipality's operating budget and 2015-2017 three-year capital expenditure program at a special sitting of Council on December 15th 2014 at 6:30 p.m. in the Town Hall Council Room.

I invite you to attend this important public meeting in order to discover firsthand what our municipality's financial direction will be for the coming year.

Lisette Maillé  
Mayor

# The brown bin is here!

## Frequently asked questions on the management of your organic waste

### Why compost?

Because we must stop sending organic waste to the landfill!

### Who does what?

There are three major actors in the management of organic waste: the Quebec Government, the Municipality of Austin and you!

### What is the role of the government?

In 2011, the government adopted its *Quebec Policy on the Management of Residual Waste*, whose objectives include, amongst others:

- The obligation to eliminate 60% of the amount of compostable organic waste from the green bin by 2015;
- The complete banishment of compostable organic waste from the landfill by 2020.

### Why did the government set these objectives?

To protect the environment and public health!

Because the decomposition of organic waste in landfill sites (an oxygen-poor environment) produces:

- Biogases, mostly methane, a powerful greenhouse gas which contributes to global warming;
- A toxic soup: as water flows through residues, it collects organic and chemical compounds, heavy metals and microorganisms. This soup poses a serious contamination threat to underground and surface water sources.

### What does the government do to help us attain these objectives?

For each metric ton of waste buried, the government levies a fee of \$21.30 (which is included in the fee imposed on your tax bill for the collection of residual waste). The government then redistributes a large percentage of this fee to municipalities under the guise of subsidies. The amount received is calculated in accordance with each municipality's ability to reduce the amount of garbage sent for burial.

### What is the role of the Municipality?

The Municipality must take the measures necessary to meet the objectives set by the government.

### What options are available to the Municipality?

There aren't that many! In fact, there are only two: home composting and industrial composting.

### What is the difference between home composting and industrial composting?

In the first instance, the citizen does everything at home: he sorts his organic waste and puts it in the composter... then he lets the microorganisms do their work.

In the second instance, the Municipality implements an organic waste collection: the citizen sorts his organic waste and puts it in the brown bin. The waste is then collected and sent to an industrial composting platform.

### What are the advantages of composting at home?

- No transportation by truck.
- No greenhouse gases.
- No toxic soup.
- No operation costs.
- Good quality compost, free of charge, which can be used to feed your lawn, vegetable garden and flower beds.

### So why opt for industrial composting?

Firstly, because many of you do not wish to compost at home, but also because some types of organic waste are not suited for home composting (fats, meat, fish, bones, dairy products, cat litter, toxic products, weeds, soiled paper). However, transportation involves significant costs (fuel and labour) and produces greenhouse gas emissions, so it is important to give precedence to home composting for all other matter!

### Why are certain types of waste not suitable for home composting?

Because they require more extreme temperatures to break down or destroy pathogenic bacteria. A pile of home compost is unlikely to reach such temperatures, so such waste will emit strong odours which might attract unwanted animals.

### What is meant by the "third stream"?

This is the term used to refer to the collection of organic waste placed in the brown bin for the purpose of composting on an industrial scale. (The first stream refers to the door-to-door collection of household waste, while the second stream pertains to the collection of recyclables placed in the blue bin.)

### Why is the Municipality obligated to implement the third stream?

More than 44% of the items placed in our green bins are compostable. By choosing to participate collectively to an organic waste collection program, we can divert a significant amount of organic waste away from the landfill.

### How can the Municipality help you?

The Municipality has posted a complete section on residual waste collection on its website, under the Environment tab. It has trained master composters who will be happy to provide you with advice on home composting. Last summer, its team of Ecoadvisors visited each residence on the territory to meet with citizens and answer their questions.

### What is YOUR role?

You can do your part by:

- Reducing food waste
- Composting at home as much as possible:
  - Kitchen waste
  - Garden waste
  - Grass clippings
  - Leaves
  - Wood shavings and small branches
- Using the third stream for all other compostable waste

# Highlights of Council sittings

The following highlights of the council meetings of September, October and November are given as general information. Complete minutes of the meetings of municipal council are available in French on line on the Website of the municipality or in print at the town hall. In case of disparity between the minutes and these Highlights, minutes prevail.

**Remarque :** *Les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal sont accessibles en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.*

## September 2014

- Award of the contract for the refinancing of the loan for the refurbishing of North Road, to Financière Banque Nationale, in the amount of \$509,300, and amendments to loan by-laws no. 08-354 and 09-366 with respect to this refinancing;
- Enrolment of the municipality in a UMQ-sponsored program to offer affordable insurance coverage to the non-profit organizations on its territory
- Approval of accounts paid (\$90,328.12) and accounts payable (\$174,907.85)
- Donation of \$2,400 to the Austin Fire Department for its 35<sup>th</sup> anniversary celebrations
- 2014-2015 season contracts for snow removal awarded as followed:
- Alain Viscogliosi (\$3,789.07): Town Hall and other municipal facilities;
- Martin Thibodeau (\$661.01): communications centre and the former Butters Centre
- Martin Thibodeau (\$4,748.86): 6 dry hydrants, two sets of guardrails on North Road and parking on Route 112
- Philip Stone (\$17,205.87): Bishop, Bryant's Landing, Dufresne and Patterson roads and Bryant's Landing parking and dock
- Award of the contract for the construction of a 60-space parking lot at the corner of North Road and Route 112, to Excavation Stanley Mierzwinski at the cost of \$99,684.14 including taxes, of which \$50,000 will be paid by the SEPAQ
- Award of the contract for the collection and transportation of household waste for the years 2015, 2016 and 2017 to Sani-Estrie at the cost of \$240,067.96 including taxes.

## October 2014

- Donation to Centraide in the amount of \$1,350
- Approval of accounts paid (\$107,528.62) and accounts payable (\$895,427.89)
- Award of a contract to Pavage Orford Inc. in the amount of \$17,200 plus taxes for paving works on North and Hopps Roads
- Award of a contract to Construction DLP in the amount of \$11,050 plus taxes for the construction of concrete borders on North Road
- Adoption of Bylaw no. 14-415 repealing By-law no. 02-284, respecting nuisances and the control of zebra mussels and other invasive species in Lake Memphrémagog
- Grant of \$4,000 from the Green Fund to Appalachian Corridor for a stewardship project in the Millington Peat Bog sector
- Request to the MRC to modify regulations to control the use of wakeboats in order to protect lake shores
- Award of \$4,725 from the Green Fund to the Association des propriétaires du Lac-des-Sittelles for corrective road works to stanch the flow of sediments into the lake

## November 2014

- Acceptance of Mrs. Daphné Poirier's revised proposal for services in the development of the municipality's Family and Age-Friendly policies
- Approval of accounts paid (\$81,440.23) and accounts payable (\$265,949.07)
- Renewal of the Fire Services agreement for a period of four years
- Renewal of the agreement with East Bolton for fire protection services, at the cost of \$77,180 in 2015
- Authorisation to donate \$600 to the Firefighters' Association to cover part of their Christmas party expenses
- Authorisation to file a claim in the amount of \$15,468 to the Quebec Public Safety Department for extraordinary expenses incurred during the ice storm of 23-24 December 2013
- Authorisation to reimburse \$395.43 to the Association pour la protection du Lac Peasley for expenses incurred in activities to ensure the preservation of water quality
- Resolution in support of a request to the Quebec Government to enable municipalities to adopt more stringent regulations than those stipulated in the provincial Act Respecting the Removal and Protection of Water in order to better protect their water sources
- Instructions to the municipality's attorneys to proceed with a recourse to order the restoration of the shoreline and littoral following non-compliant works at 42 Bishop Road

## Holiday Schedule at the town hall

Please note that the town hall will be closed from 4:30 pm on December 23 to 8 am January 5.

## Council meetings

Regular council meetings are held on Mondays (barring exception) at 7 pm at the town hall (21 Millington Road) Here are the dates: January 12, February 2, March 2, April 7 (Tuesday), May 4, June 1, July 6, August 3, September 8 (Tuesday), October 5, November 2 and December 7.

## Emergency numbers

911 – for a fire or any emergency that requires the first responders

819-843-0000 – for authorization to build open air fires

819-820-5928 or 819-843-2388 – for problems related to roads.